

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 458

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 458 15 juin 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

458

Démocratie de concordance: des tensions normales

"Willy Ritschard désavoué!" Au lendemain du dernier congrès du Parti socialiste suisse, ce constat a fait la presque unanimité des commentateurs politiques, après qu'une large majorité des délégués ait apporté son soutien à l'initiative anti-atomique.

Désaveu certes, mais qui n'a rien d'extraordinaire: Ritschard, comme conseiller fédéral, exprime la position du gouvernement, il n'engage pas le parti socialiste; Ritschard, comme socialiste, défend un point de vue parmi d'autres; dans le cas particulier il s'est trouvé dans la minorité, en compagnie d'ailleurs de la direction du parti.

Ces tensions entre direction et magistrats d'une part, militants d'autre part, étonnent, irritent et suscitent parfois des réactions sans nuances. De la part de la "base", les dirigeants sont perçus comme des traîtres à la cause, prêts à sacrifier les idéaux et les intérêts des membres sur l'autel du compromis pour mieux affermir leur propre pouvoir. Au plan politique, cette perception se traduit par le slogan: retirons-nous des exécutifs pour pratiquer une opposition pure et dure: dans les syndicats, c'est la tentation du rejet des négociations collectives au profit de la grève, "seule arme des travailleurs".

Du côté des directions, la "base" est ressentie comme un facteur de trouble, risquant de mettre en jeu la politique définie au sommet. Ce sont alors des tentatives de contrôler cette base, notamment par la restructuration de l'organisation — lisez la concentration du pouvoir — sous prétexte d'efficacité.

Ces réactions sont compréhensibles, surtout dans le contexte helvétique, celui de la démocratie de concordance, qui façonne aussi bien les rapports entre les forces politiques que les

affrontements entre salariés et patronat. C'est le règne du tapis vert, du discours feutré, de la négociation, du compromis. Peu de transparence et beaucoup de frustration pour les militants politiques et syndicaux.

Les jugements réciproques et sommaires entre bases et directions, la méfiance qui s'installe, ne débouchent sur rien. Cette attitude est aussi réductrice de la réalité que celle de cette droite qui, au moindre éternuement des syndicats ou des socialistes crie à l'irresponsabilité et veut mettre ces derniers à l'écart des centres de décision.

Ces condamnations et ces exclusives révèlent une conception fort étroite et dangereuse de la démocratie de concordance: si associer tous les grands courants politiques et les principaux secteurs d'intérêt aux décisions — gouvernement de tous les partis, procédure de consultation — permet une meilleure communication entre les acteurs et, partant, la possibilité de trouver des solutions "moyennes", cela ne signifie pas pour autant que les conflits, les oppositions d'intérêt disparaissent comme par enchantement.

La démocratie de concordance n'est pas faite pour les sociétés idylliques où règnerait l'accord parfait, mais bien plutôt pour les sociétés conflictuelles. Et c'est pourquoi la tension entre les dirigeants qui négocient au sommet et les militants est normale. C'est une tension dialectique: les revendications de la base ne pourront pas se réaliser dans leur totalité, parce qu'il faudra transiger; mais à l'inverse des compromis, dont la négociation ne peut se nourrir d'une volonté clairement exprimée par la base, seront fragiles.

En résumé, la démocratie de concordance ne peut subsister que si les adversaires peuvent développer en toute liberté leurs options politiques. C'est sur cette base qu'il faudra trouver un compromis. Si au contraire les dirigeants croient pouvoir se simplifier la tâche en écartant ou en manipulant la participation de la base, ils créent alors un déficit démocratique; ne reste plus alors la concordance qu'on peut appeler aussi le corporatisme.